

STARS 4

STAGE D'APPUI EN RADIOPROTECTION ET EN SECURITE : CONTROLES ET MESURES EN RADIOPROTECTION

Public

Personnel d'entreprises extérieures habilités RP2 devant se professionnaliser dans la maîtrise des dispositions opérationnelles de radioprotection et réaliser des mesures et contrôles de RP sur un CNPE.

Objectifs

Etre capable de :

- Utiliser les matériels de radioprotection
- Déterminer la limite de détection d'un appareil RP
- Réaliser le contrôle de bon fonctionnement d'un appareil de mesure
- Interpréter les évolutions de mesure d'un matériel de RP
- Réaliser une cartographie RP
- Appliquer la conduite à tenir en cas d'alarme d'un matériel RP
- Différencier les principaux matériels de confinement et l'adéquation avec les risques liés au chantier
- Maîtriser le référentiel RP chapitre 5 « thème maîtrise des chantiers »
- Maîtriser le référentiel RP chapitre 5 « thème zone surveillée / zone contrôlée et propreté radiologique des installations »
- Expliquer à tout intervenant le sens des règles à appliquer sur CNPE dans le domaine RP
- Interpréter les mesures de RP
- Mettre œuvre les actions en adéquation avec l'interprétation des mesures RP

Thèmes traités

- Les appareils de mesure
- Mesures des risques d'irradiation et de contamination
- Maîtrise des chantiers
- Maîtrise des zones surveillées et contrôlées
- Chantier école « mesures »
- Mises en situation pratique sur CNPE
- Validation des acquis

Prérequis

- Etre titulaire d'un certificat de formation stars 0

ET

- Avoir acquis une expérience professionnelle en zone contrôlée dans le domaine de la maintenance ou la logistique ou sécurité/RP en tant que chargé de travaux, chargé d'affaire, chargé de surveillance ou chargé de vérification et ayant permis d'acquérir une expérience opérationnelle datant de moins de 10 ans sur un ou plusieurs centre nucléaire, correspondant à au moins une campagne annuelle d'arrêt de tranche (une campagne doit comprendre au moins 3 arrêts de tranche)

OU

- Une période de 2 à 3 mois consécutifs en arrêt de tranche ou non

ET

- Etre en ordre d'accès pour entrer en zone contrôlée d'un CNPE

Pédagogie

Exposés, échanges, validation des acquis théorique en salle

Travaux pratiques, en ZC sur CNPE

Formateur qualifié par un organisme de formation agréé EDF-STARS

Evaluation

Validation des acquis théorique

Validation des acquis en situation

Validation

Certificat / attestation de fin de stage

Nombre de participant

12 personnes maximum

1 formateur par groupe de 6 stagiaires pour les séquences pratiques

Durée

28 heures réparties sur 4 jours

Durée de validité et recyclage

Le certificat est valable 3 ans. Une tolérance de 6 mois à échéance du certificat est autorisé pour accéder au recyclage (sans intervention sur le domaine concerné)

IFCEN

Centre de formation
de la Vallée du Rhône

ZA les Tomples
6 Allée des Entrepreneurs
26700 Pierrelatte
T: 04 75 54 20 10

accueil@ifcen.com - www.ifcen.com